

Image not found or type unknown



Naissance, pacs et impôts

Par **Calisia**, le **26/01/2014** à **22:17**

Bonjour,
Je suis Maman d'un enfant de 7ans, séparée de son Père.
Avec mon nouveau compagnon, nous attendons un enfant.
Nous souhaiterions savoir s'il y a un avantage fiscal à se pacser ?
Nous pensions déclarer le petit sur les impôt de mon compagnon.
Je précise que nous avons tous les deux de petits revenus (1100 et 1300).
De plus, je suis seule propriétaire de notre appartement, est ce que cela va changer quelque chose au niveau de la taxe d'habitation ?
Avons nous un réel avantage à nous pacser ou vaut-il mieux continuer à vivre en concubinage ?
Bonne semaine à tous et merci d'avance pour votre aide.